

LE SALON DU MARIAGE

11 - 12 NOVEMBRE 2023

les
autom
nales
Palexpo
Genève

DEMANDE D'ADMISSION ET CONTRAT D'EXPOSANT

DÉLAIS ET CONDITIONS

- | | |
|-------------------------------|--|
| • jusqu'au 15 avril | inscription "Early Bird" |
| • du 16 avril au 17 septembre | inscription standard |
| • dès le 18 septembre | inscription tardive et selon disponibilité sur le plan |

ENTREPRISE EXPOSANTE

- Exposant principal** **Co-exposant de:** (exposant principal)
Un exposant souhaitant partager un stand avec un exposant principal doit s'inscrire comme co-exposant. CHF 250.-

Nom bannière de l'exposant ou co-exposant
(figurera sur: la liste des exposants, le plan du salon et le bandeau de stand modulaire)

Raison sociale

Inscription au registre du commerce oui non

Adresse

NPA / Ville / Pays

E-mail entreprise Tél. entreprise

Site Internet

Personne de contact (Direction) Fonction

E-mail direct Tél. direct

Responsable du stand Fonction

E-mail direct Tél. direct

Adresse de facturation

NPA / Ville / Pays

Personne de contact E-mail direct

PRODUITS - ACTIVITÉS - SERVICES (plusieurs choix possibles)

- | | | | |
|---|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Animation | <input type="checkbox"/> Costumes | <input type="checkbox"/> Papeterie | <input type="checkbox"/> Wedding planners |
| <input type="checkbox"/> Beauté - Mariage | <input type="checkbox"/> Déco et fleurs | <input type="checkbox"/> Photo et Vidéo | |
| <input type="checkbox"/> Bijoux - Mariage | <input type="checkbox"/> Gestion des invité(e)s | <input type="checkbox"/> Réception | |
| <input type="checkbox"/> Célébrants | <input type="checkbox"/> Lunes de miel | <input type="checkbox"/> Robes de mariée | |

Description des produits, activités et services présentés sur le stand (informations diffusées sur automnales.ch)

.....
.....
.....

DESCRIPTIFS ET TARIFS

STAND MODULAIRE

	Inscription "EARLY BIRD" jusqu'au 15 avril	Inscription STANDARD jusqu'au 17 septembre	Inscription TARDIVE dès le 18 septembre
6 m² 3x2 m - 1 ou 2 côtés ouverts, selon disponibilité Electricité 1 kW	☐ CHF 1'360.-	☐ CHF 1'690.-	☐ CHF 1'840.-
9 m² 3x3 m - 1 ou 2 côtés ouverts, selon disponibilité Electricité 2 kW	☐ CHF 2'290.-	☐ CHF 2'960.-	☐ CHF 3'110.-
12 m² 4x3 m ou 6x2 m - 1 ou 2 côtés ouverts, selon disponibilité Electricité 2 kW	☐ CHF 3'160.-	☐ CHF 3'950.-	☐ CHF 4'100.-
18 m² 6x3 m - 1 ou 2 côtés ouverts, selon disponibilité Electricité 3 kW	☐ CHF 4'760.-	☐ CHF 5'950.-	☐ CHF 6'100.-

Prestations incluses dans le stand modulaire :

- Montage-démontage
- Parois blanches (2,50m de hauteur)
- Moquette anthracite (couleur sous réserve)
- Eclairage 1 sport LED 7W par 3m²
- Electricité selon taille de stand
- Bandeau de stand et impression du nom de la bannière de l'exposant
- 1 carte parking exposant pour véhicule de moins de 3,5 tonnes
- Badges exposants digitaux

PARTICIPATION AUX DÉFILÉS

Forfait

	Prix
Forfait 1 passage Disponible pour les prestataires hors robes et costumes, par exemple gâteau, bijouterie, fleuristes, etc	☐ 300.-
Forfait 3 tenues 18 passages sur le week-end	☐ 750.-
Forfait 5 tenues 30 passages sur le week-end	☐ 990.-
Forfait 6 tenues 36 passages sur le week-end	☐ 1'200.-

RÉCAPITULATIF

Exposant principal : stand modulaire	CHF
Participation aux défilés	CHF
Co-exposant : taxe d'inscription CHF 250.-	CHF
TOTAL COMMANDE HT (TVA de 7.7% en sus)	CHF

CONDITIONS FINANCIÈRES

- Une facture d'acompte de 30% de la commande sera envoyée dès l'inscription confirmée et à payer à réception
- **Un emplacement ne sera attribué sur le plan qu'après versement de l'acompte**
- Pour les détails des conditions financières et d'annulation, se référer au [Règlement des Automnales](#)

PLAN ET COMMANDES TECHNIQUES

Dès mi octobre :

- Communication du numéro de stand et du plan du salon
- Ouverture des commandes techniques, telles que
 - parois et local de stockage
 - mobilier
 - cartes de parking supplémentaires
 - amenée d'eau sur stand oui non
Attention : doit être commandée par l'exposant

Toutes les prestations techniques de Palexpo et leurs tarifs sont consultables sur le shop démo services et techniques <https://palexpo.ch/shops/>

Pour un devis d'aménagement et d'équipement vous pouvez contacter exhibitorscontact@palexpo.ch,

INVITATIONS VISITEURS

Des invitations visiteurs digitales seront disponibles avant le salon sur votre Espace Exposant.

ACCÈS EXPOSANTS

Les accès exposants (format digital) seront à télécharger sur votre Espace Exposant après le paiement total de la commande.

PRESTATIONS COMMUNICATION ET MARKETING DIGITAL

BANNIÈRE PUBLICITAIRE DÉDIÉE SUR LA PAGE D'ACCUEIL DU SITE WEB AUTOMNALES.CH, du 1^{er} octobre au 30 novembre 2023

Formats de bannières	Prix unitaire (design et adaptation compris)	Quantité	Total CHF hors TVA
Une bannière horizontale statique	900.-
Une bannière verticale statique	900.-
Une bannière native statique	1'200.-

*sous réserve de disponibilité

PUBLICATIONS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX SALON DU MARIAGE

Communauté SALON DU MARIAGE : Facebook 4'450 followers - Instagram 2'320 followers

Format	Prix unitaire (design compris)	Quantité	Total CHF hors TVA
Publication organique (rédaction et diffusion)	700.-
Publication sponsorisée (rédaction et diffusion)	1'500.-
Publication vidéo (scénario, tournage, montage)	2'200.-

CAMPAGNE EMAILING CIBLÉE EXCLUSIVE

- Rédaction et mise en page de l'emailing
 - Un texte de 1'000 signes maximum
 - Une image 600x200 pixels
 - Un lien hypertexte vers une offre à haute valeur ajoutée (pas d'offre commerciale : soldes, hard discount, etc.)
- Envoi de l'emailing avec branding SALON DU MARIAGE
- Transmission des résultats : ouverture/clics par cible

Devis sur demande

• Gestion de projet : concept rédaction, réécriture envoi transmission des résultats	CHF 800.-
• Calcul à l'unité d'e-mail envoyé	CHF 0.50
• Calcul des critères (sexe, centre d'intérêt, zip code, etc.)	2 premiers offerts CHF 0.20 /par unité envoyée

Exemple :

- Campagne adressée à 1'000 personnes, selon trois critères : femme | sport | sélection par zip codes
→ Coût : 800.- + (1'000.- x 0.5) + (1'000.- x 0.2) = **CHF 1'500.- pour 1'000 emails envoyés.**

ENREGISTREMENT DES INSCRIPTIONS LORS D'UN ATELIER | COCKTAIL

Description

Enregistrement des visiteurs à un événement organisé par un exposant dans le cadre du salon.

- Définition du besoin de l'exposant et proposition d'un plan d'action (organisation enregistrement | check in | paiement | jauge)
- Création des formulaires d'inscription, tests et corrections
 - Rapport des inscriptions après l'événement
- Promotion de l'atelier : bouton d'inscription sur une page web dédiée (landing page ou site web de l'exposant ou du sponsor)
- Gestion des relances :
 - Visiteurs intéressés mais pas inscrits (augmentation du taux de participation)
 - Relance J-1 pour les visiteurs inscrits (diminution du taux de no-shows)

Optionnel

- Campagne emailing de promotion de l'atelier - cf offre emailing

Devis sur demande

• Concept + formulaire d'inscription + gestion de projet	CHF 900.-
• Calcul à l'unité d'e-mail envoyé pour les relances	
◦ des inscrits	CHF 5.-
◦ des intéressés	CHF 2.-
• Frais de transaction si vente d'inscription	CHF 0.15 chaque vente
	CHF 500.- utilisation licence Palexpo

CONTACTS

Céline Broillet-Stadler
Cheffe de projet

contact@semarier.ch
T. +41 (0)22 761 10 66

Angela Gautschi
Responsable commerciale

contact@semarier.ch
T. +41 (0)22 761 15 04

CHARTRE DES EXPOSANTS

Cette chartre est établie afin de garantir au public une expérience de qualité tant au niveau de la variété des produits et des services offerts, que des pratiques commerciales. Elle vise à renforcer la qualité, la convivialité et l'authenticité de la foire, propice à la découverte et au commerce. Elle a également pour objet de renforcer et de pérenniser la relation de confiance entre visiteurs et exposants.

Pour permettre aux exposants de bien répondre aux critères de qualité, ceci dans le respect de la branche, du visiteur, et de l'image du Salon, la Direction des Automnales précise ci-dessous divers points et critères, que tous s'engagent à respecter. Chaque exposant confirme son adhésion et son approbation à la présente chartre par sa signature.

En tant qu'exposant, je m'engage à :

- 1/ disposer d'un **stand aménagé** et décoré avec soin et qualité, comportant un bon éclairage et affichant la raison sociale
- 2/ respecter en tout temps les **horaires d'ouverture** et maintenir le stand totalement ouvert durant ceux-ci, assurer une présence permanente et active sur le stand durant toute la période de la foire et adopter un comportement favorisant la **qualité de l'accueil** des visiteurs
- 3/ respecter les délais de **paiement des factures**, payables net à réception
- 4/ proposer des **prix attractifs** aux visiteurs, si possible sous forme d'offres spéciales « foire », et en aucun cas excéder ceux pratiqués dans les points de vente
- 5/ avoir un **comportement respectueux** vis-à-vis des visiteurs et des autres exposants
- 6/ respecter les **pratiques commerciales** et articles de loi en vigueur sur le marché suisse en proscrivant tout « racolage », ou toute autre méthode de vente agressive ou de nature à induire le visiteur en erreur, ou interpellation de la clientèle hors, depuis ou sur le stand
- 7/ engager du **personnel formé et compétent** sur le stand, avoir un responsable d'équipe qualifié présent en permanence et respecter les normes de droit suisse en matière de droit du travail à l'égard des employés
- 8/ annoncer le **personnel étranger** travaillant sur le stand, pendant le montage, la manifestation et le démontage, auprès de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT)
- 9/ garantir la **conformité du produit/service** commandé par le client avec celui livré, et respecter les délais de livraison indiqués au client
- 10/ ne pas introduire de **co-exposants** sans inscription préalable
- 11/ respecter **l'interdiction de fumer**, cigarettes électroniques incluses, dans les halles
- 12/ assurer personnellement la sécurité du stand et des produits exposés, avec la possibilité entre autres de contracter une **assurance** contre l'endommagement, la perte et le vol auprès de Palexpo
- 13/ respecter que seul l'organisateur procède à **l'attribution de l'emplacement** du stand, en tenant compte, dans la mesure du possible, des souhaits de l'exposant
- 14/ monter des parois sur les côtés fermés du stand et ne pas utiliser les parois des stands voisins ou les murs de la halle comme paroi de séparation ou de fond
- 15/ respecter les **règles de droit suisse** applicables aux contrats avec les consommateurs et soumettre ces contrats à un for juridique en Suisse et au droit suisse
- 16/ **dédouaner** les objets destinés à l'exposition ou à la vente, le matériel d'aménagement des stands, les prospectus, les cadeaux-réclame, etc.



**Les bureaux de douane de Thônex-Vallard et Ferney-Voltaire sont fermés le samedi et le dimanche.
Passage obligatoire par la douane de Bardonnex.**

Par sa signature, l'exposant ou le co-exposant confirme avoir pris connaissance du [Règlement des Automnales](#) du [Guide des bonnes pratiques pour les exposants](#) (disponible sur www.automnales.ch), de la [Réglementation générale pour les utilisateurs du site de Palexpo](#) (disponible sur www.palexpo.ch), et de la Chartre des exposants (ci-dessus).

Par sa/leurs signature(s) sur la présente inscription, le(s) signataire(s) déclare(nt) disposer de pouvoirs de représentation de l'entreprise valables et suffisants.

.....
Lieu et date

.....
Timbre et signature de l'exposant principal ou du co-exposant

.....
Lieu et date

.....
Timbre et signature de l'exposant principal si inscription d'un co-exposant